

Le marché de l'électricité ? Un système hors de contrôle : Don't look up ?

Janvier 2022

Depuis maintenant 20 ans que le système électrique a été ouvert à la concurrence (15 ans pour les particuliers), **les crises s'enchaînent à un rythme qui s'accélère**. Rappelons-en quelques-unes :

- En **2006**, les entreprises qui avaient opté pour une offre de marché s'étaient retrouvées prises à la gorge par une **envolée des prix**. Il avait fallu que l'Etat intervienne en pompier et négocie avec la Commission européenne le retour d'un tarif réglementé pour ces entreprises (le TARTAM) ... Mais de manière seulement transitoire.
- En **2011**, un mécanisme invraisemblable, l'**ARENH**¹, était mis en place par la France pour faire vivre des « fournisseurs »² dont l'inutilité pour la collectivité apparaît chaque jour plus frappante (rappelons qu'ils ne produisent pas, ne choisissent pas, ne stockent pas et ne livrent pas l'électricité qu'ils facturent à leurs clients).
- De **2016 à 2018**, l'**effondrement des prix de l'électricité** avait conduit à mettre en difficulté la plupart des grands producteurs, dont EDF, obligé de vendre à perte. Une politique d'austérité s'en était suivie dans l'entreprise.
- En **2017**, devant une situation que chacun considérait comme intenable, le projet **Hercule** était lancé, visant à démanteler EDF pour privatiser les activités les plus rentable, « en échange » d'une revalorisation de l'ARENH et d'une mise à l'abri des barrages hydroélectriques. 4 ans plus tard, ce projet n'a pas avancé d'un iota.
- En **2021**, **les prix de l'électricité s'envolent** (alors que les coûts de production globaux de l'électricité n'augmentent que faiblement), mettant usagers particuliers comme professionnels en grande difficulté.

Voilà pour quelques-unes des nombreuses crises.

On pourrait également citer, **sur le temps plus long, une envolée des prix aux usagers avant même la crise de 2021** (+50% en € constant, hors inflation, de 2007 à 2020, +20% pour les tarifs réglementés de vente au cours des 5 dernières années³), des **démarchages agressifs et frauduleux** de clients par les fournisseurs (largement documentés par le médiateur de l'énergie et les associations de consommateurs), une **perte d'égalité de traitement** liée à la disparition de la grille tarifaire unique, des **entraves à l'investissement**⁴, la multiplication de rustines en tout genre pour pallier les nombreux problèmes du marché.

Associations de consommateurs et représentants des producteurs réclament, à mots plus ou moins couverts, la sortie du marché.

¹ Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique : ce mécanisme impose à EDF de mettre à disposition de ses concurrents à prix coûtant (évalué à 42€/MWh, avec un débat sur cette évaluation) un quart de sa production nucléaire, soit 100 TWh. Mais ceux-ci pouvaient aussi acheter au prix de marché quand celui-ci passait en dessous du coût de production.

² En théorie, il s'agissait de permettre aux fournisseurs, grâce à cette mesure transitoire (prévue pour s'éteindre en 2025), d'investir dans des moyens de production afin de développer une « vraie » concurrence sur la production et la fourniture (pas seulement sur la fourniture). Evidemment, le miracle n'a pas eu lieu.

³ Et +25% sur la seule partie correspondant aux coûts de production (contre +9% pour les réseaux), sans inclure l'augmentation liée aux coûts/subventions des production renouvelables, prise en charge dans le budget de l'État.

⁴ Voir par exemple le sous-investissement dans l'hydraulique lié au manque de visibilité sur le renouvellement des concessions, les plans d'austérité d'EDF, les appels d'offre dans les renouvelables qui s'enlisent...

Certes, il y a encore des **irréductibles du marché** : la Commission Européenne continue à déclarer que le marché fonctionne très bien et que la crise n'est que conjoncturelle (c'est donc une conjoncture qui dure depuis leur mise en place !). **L'économiste en chef d'EDF, Thomas-Olivier Léautier**⁵ appelait de ses vœux une « *vraie libéralisation des marchés de détail de l'énergie* », une suppression des tarifs réglementés de vente et la mise en place d'une tarification dynamique⁶ afin que les consommateurs adaptent leur consommation aux prix. Très intelligent ! Les prix de marché de l'électricité ont été multipliés par 6 à 8 depuis le début de l'année ? Il suffit d'arrêter de se chauffer et de prendre des douches froides. Ses « modèles » n'ont pas l'air de lui indiquer que pour réduire sa consommation, il faut investir sur le temps long. Les 12 millions de précaires énergétiques apprécieront.

Mais aujourd'hui, à part ces quelques irréductibles, **même les économistes qui ont théorisé l'ouverture des marchés de l'électricité en reviennent** et avouent, plus ou moins clairement, qu'ils se sont trompés et que les marchés ne fonctionnent pas⁷.

Le ministre de l'Économie découvre la lune en septembre dernier et déclare, outré : "Le marché unique européen de l'électricité ne marche pas, il est aberrant". Et de critiquer ses règles « *obsolètes* ». ⁸ « *Il faut revoir de fond en comble le fonctionnement du marché unique de l'électricité : les Français en paient la facture d'une manière incompréhensible pour eux et totalement inefficace du point de vue économique [...] Nous, en France, on s'approvisionne en électricité à partir des centrales nucléaires et de l'énergie hydraulique, donc on a une énergie décarbonée et un coût très bas, mais le marché [...] fait qu'il y a un alignement des prix de l'électricité en France sur les prix du gaz* ».

Sans blague ! Cela fait juste 20 ans que SUD-Énergie, avec d'autres, multiplie les argumentaires pour montrer pourquoi la concurrence et le marché NE PEUVENT PAS fonctionner dans le secteur électrique.

Pourtant, face à l'échec évident des marchés, cette prise de conscience tardive du ministre et d'autres ne conduit toujours pas à entrevoir une sortie. À nouveau, comme depuis 20 ans, nous assistons au concours Lépine de la meilleure rustine et au déguisement des pyromanes en pompiers.

Rappelons quelques-unes des dernières « bonnes idées » pour tenter de remettre sur pied ce marché :

- Nous avons eu la saga Hercule, consistant à généraliser le marché en imposant, entre autres, aux commerciaux d'EDF d'acheter SUR LE MARCHÉ toute l'électricité produite par leurs collègues et à privatiser Enedis, les activités insulaires, les renouvelables, les activités commerciales, tout en nationalisant le reste (avec, au passage, des inventions de mécanismes extravagants de corridors de prix et autres contrats pour différences) – projet enlisé dans des « négociations » pour le moins opaques avec l'Union Européenne, et dont on peut craindre qu'il renaisse de ses cendres au printemps.
- Puis nous avons eu les propositions de refonte du marché de détail de M. Le Maire à ses homologues européens⁹, en novembre dernier :
 - proposition 1 : mettre en place des stabilisateurs de prix pour les clients particuliers
 - proposition 2 : mettre en place des contrats de long terme sur la production renouvelable pour les entreprises
 - proposition 3 : mettre en place des garanties de santé financière pour les fournisseurs¹⁰.

⁵ Voir [ici](#) ou [ici](#) les positions de M. Léautier qui écrivait par exemple « C'est donc sans grande illusion que nous appelons une nouvelle fois de nos vœux une vraie libéralisation des marchés de détail de l'énergie, ce qui passe par la disparition des TRV » ainsi que le résumé qu'en faisait Jean-François Raux [ici](#), « Selon eux [PO Léautier et Claude Crampes) la solution résiderait dans un marché de l'électricité hyper spot, rendant la demande aussi flexible que la production d'ENR, avenir de la transition énergétique »

⁶ Les tarifs dynamiques ont entraîné des envolées de prix très importantes en Espagne cet été, et surtout au Texas lors de l'épisode dramatique de grand froid de l'hiver dernier (cf. [ici](#) et [ici](#)). La Commission Européenne impose pourtant à chaque fournisseur de plus de 200 000 clients de proposer de telles offres depuis mi 2019 (cf. [ici](#))

⁷ Notamment Paul Joskow, économiste au MIT, l'un des pères fondateurs de la théorie de libéralisation du secteur électrique ; En France Dominique Finon, Directeur de recherches émérite au CIRED (Ponts-ParisTech et CNRS).

⁸ Déclaration de Bruno Le Maire le 24 septembre 2021 sur le plateau de Public Sénat

⁹ Cd. Texte intégral [ici](#)

En résumé : garantir des prix stables, réclamés à corps et à cri par les consommateurs (petits et grands) mais aussi les producteurs (pour avoir la visibilité nécessaire pour investir) ... tout en maintenant un marché. C'est la quadrature du cercle ! D'ailleurs, M. Le Maire se garde bien de détailler ses mécanismes, selon le principe bien rôdé depuis 20 ans : on apprendra en marchant et advienne que pourra... Effectivement, on voit le résultat !

- Et maintenant, voici les dernières mesures gouvernementales pour limiter la hausse des prix de l'électricité à 4% (limitation qui, au passage, ne concerne pas ceux qui ont opté, souvent par désinformation, pour les offres de marché). Sans ces mesures, la hausse serait de 44.5% nous dit la Commission de Régulation de l'Énergie¹¹, ce qui ferait mauvais genre en période électorale (d'autant plus que les coûts de production, eux, n'ont pas du tout augmenté dans ces proportions). L'allègement de taxes initialement prévu s'étant révélé largement insuffisant, le plafonnement des tarifs réglementés de vente sera essentiellement à la charge d'EDF. Il s'accompagne d'une augmentation du plafond de l'ARENH de 20 TWh, révélant un nouveau mécanisme surréaliste : **l'État impose à EDF de racheter sur le marché, dont les prix se sont envolés¹², une électricité que l'entreprise a produite, pour la revendre beaucoup moins cher à ses concurrents !**

Comme les coûts de production de l'électricité ont peu augmenté, où est passé l'argent ? Qui a profité de cette envolée des prix ?¹³ Difficile à savoir, dans ce jeu de bonneteau, tant le fatras de mécanismes financiers et le caractère spéculatif des marchés rend le traçage des flux d'argent complexe. D'ailleurs, EDF reconnaît, dans son communiqué, que « *les conséquences financières pour le groupe EDF ne peuvent pas être déterminées de façon précise à ce stade* ».

Une chose est sûre, ce sont les contribuables et/ou les usagers qui finiront par payer l'addition. Et certains toucheront le jackpot dans ce jeu spéculatif. Observons comment TotalEnergies, à la manœuvre sur la libéralisation du secteur électrique depuis des années, peut se permettre en 2021, en pleine tourmente, des largesses avec ses actionnaires (7.6 Mds € de dividendes et rachats d'action et 12% de rendement du capital) et avec son patron (plus de 5 M € de rémunération)¹⁴.

Pour SUD-Énergie, il ne s'agit pas de négocier une fois de plus la forme de la rustine mise sur un système malade à la base, ni d'en rajouter d'autres.

Il ne s'agit pas non plus de s'apitoyer sur le sort d'EDF SA, en donnant un blanc-seing à nos patrons : nous n'oublions pas qu'ils ont « chevauché » la libéralisation en y voyant une opportunité de se développer à l'international (avec un objectif de 50% du chiffre d'affaire à l'international, sur lequel il y aurait beaucoup à dire¹⁵) ; nous n'oublions pas comment notre PDG, Jean-Bernard Levy, se félicitait dans les médias, l'été dernier, du fait qu'EDF avait fait basculer 100 000 clients en offre de marché (comme si c'était positif !) ; nous n'oublions pas le choix de son économiste en chef ultra-libéral ; ni la politique de sous-traitance que mène l'entreprise aux dépens des salariés ; ni la gestion par le cash et par les objectifs de court terme, le management néo-libéral, l'austérité permanente qui conduit à des blocages salariaux ainsi qu'à ce qui s'apparente à un véritable plan de licenciement : -12,6% (8 500 emplois supprimés) de décembre 2014 à décembre 2020 (chiffres 2021 pas encore connus).

¹⁰ Il s'agit d'éviter les faillites en cascades de fournisseurs que connaît le Royaume Uni. En France, le fournisseur Hydroption a connu le même sort. Il avait pour clients, entre autres, la mairie de Paris et la Direction des achats de l'État !

¹¹ Dans sa [délibération](#) en date du 18 janvier. [À peine 4 jours plus tôt, le gouvernement annonçait une hausse de « seulement » +35% \(hors mesures gouvernementales\)](#), soit 10 pts de moins ! Et les estimations de hausse n'étaient que de 12% en fin 2021. Ces variations d'estimations démontrent le caractère totalement incontrôlable de ces hausses.

¹² Autour de 200 à 250 € pour une livraison en 2022

¹³ Bruno Le Maire déclarait : " *Nous avons déjà utilisé un premier instrument, en baissant la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité*", une mesure qui coûte "huit milliards d'euros à l'État" et qui "couvre jusqu'à 16 ou 17% de l'augmentation du prix." . 8 Mds € pour 17%, cela signifie que le coût total était évalué par B. Le Maire à 47 Mds € !

¹⁴ Cf. les liens : [Rémunération du PDG de 6 M€ en 2018](#) (3,9 M€ de salaire et 2,1 M€ de bonus), [5 M€ en 2021](#) ; [rendement du capital de 12%](#),

¹⁵ Cf. pertes énormes et une participation à la privatisation de l'énergie dans d'autres pays, comme l'illustrent les [pratiques questionnables d'EDF au Mexique](#).

Il faut non seulement renationaliser EDF, mais surtout sortir tout le secteur électrique de la concurrence et des marchés, et revenir à un système 100% public, sous contrôle citoyen. C'est le sens de la [tribune collective](#) à notre initiative et celle de l'économiste Thomas Piketty, publiée dans le journal Le Monde du 31 mai 2021. C'est le sens de nos propositions détaillées [ici](#).

C'est sur ces revendications que nous nous joignons à l'appel du 26, non pas simplement pour critiquer l'augmentation de l'ARENH, mais bien pour revendiquer la sortie complète du marché.

Pour défendre les usagers, le service public et notre avenir à tous.

Et bien sûr les salariés, également victimes de cette folie, qui voient s'enchaîner les plans d'austérité malgré les besoins criants, donc des rémunérations bloquées qui nous pénalisent tous et particulièrement les plus petits salaires, des effectifs en baisse, des surcharges de travail, une souffrance au travail qui augmente d'autant plus que le sens du travail est percuté et contredit par des logiques qui détournent des objectifs de service public.

**Comme dans le film « Don't look up : déni cosmique »,
va-t-on aller jusqu'à se prendre la comète, sans réagir ?**

Arrêtez de jouer avec les biens publics, arrêtez de spéculer, arrêter d'inventer des « bidules » d'une complexité qui ne vise qu'à cacher l'ineptie du système que vous avez mis en place.

Sortons du marché, sortons du dogme de la concurrence, remettons le système électrique sur pied dans l'intérêt de tous. **Revenons au temps long, à la planification, à des objectifs de service public** qui, seuls, permettront de garantir l'accès pour tous à ce bien de première nécessité et de s'engager dans une transition énergétique nécessaire, urgente et exigeante ! **C'est dès maintenant qu'il faut investir**¹⁶.

Reprenons le pouvoir à ceux qui nous mènent droit dans le mur depuis 2 décennies.

**SUD-Énergie s'associe à l'appel intersyndical à la grève du 26 janvier
contre les marchés de l'énergie et la privatisation de nos services publics**

Malgré notre implication dans ce combat, les Fédérations représentatives d'EDF refusent d'intégrer SUD-Énergie aux appels et aux actions intersyndicales au plan national. Nous le regrettons.



Pour plus d'information :

- Notre [dernière intervention sur Le Média](#)
- Notre [page dédiée à l'ouverture des marchés](#) sur notre site

Si vous voulez participer à la réflexion et à nos actions, [rejoignez-nous](#) !

¹⁶ RTE chiffre les besoins d'investissement dans le système électrique à 20 à 25 Mds €/an (contre 13 Mds €/an aujourd'hui)